



Défense nationale  
Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence  
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

## **Préavis d'adjudication de contrat (PAC)**

### **1. Préavis d'adjudication de contrat**

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné à informer les fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **2. Définition des besoins**

Le ministère de la Défense nationale a besoin d'une solution de retraitement des endoscopes (SRE). La solution de retraitement des endoscopes sera utilisée pour fournir une décontamination de haut niveau pour les dispositifs endoscopiques flexibles avant et après l'utilisation sur les patients. Pour assurer la sécurité des patients, l'appareil doit atteindre ou dépasser les capacités d'autodiagnostic décrites dans la directive de l'Association canadienne de normalisation (CSA) : CAN/CSA-Z314-18, Retraitement des dispositifs médicaux au Canada.

L'unité de SRE initiale qui est achetée sera installée sur la base des Forces armées canadiennes (FAC) à Halifax. Des options pour un maximum de trois (3) unités de SRE supplémentaires sur trois ans seront incluses. Si elles sont achetées, ces unités de SRE seront livrées à différentes bases des FAC situées dans différentes régions du Canada. La formation des opérateurs et des services techniques se tiendra à l'emplacement de chaque SRE commandée.

### **3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- a) Le soumissionnaire doit démontrer que la solution au retraitement des endoscopes (SRE) qu'il propose possède la certification suivante et respecte les exigences à cet égard :

Certification de l'Association canadienne de normalisation (CSA)



Défense nationale  
Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence  
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

(<https://www.csagroup.org/fr/services-dessai-et-de-certification/marques-et-etiquettes/>)  
ou une preuve de certification ou une preuve d'équivalence reconnue par le Conseil canadien des normes (CCN) [<https://www.scc.ca/fr/>].

Une preuve de la certification doit être incluse avec l'énoncé de capacités.

b) Le soumissionnaire doit prouver que la SRE qu'il propose est un instrument médical qui a reçu l'homologation de Santé Canada et que cette homologation est valide et en vigueur.

Les Forces armées canadiennes se réservent le droit, à leur discrétion, de vérifier la validité de l'homologation auprès de Santé Canada.

Le soumissionnaire doit fournir une copie de l'homologation d'instrument médical ou le numéro de l'homologation dans son énoncé de capacités.

c) Le soumissionnaire doit démontrer que la SRE proposée est capable de traiter simultanément et de manière asynchrone deux (2) dispositifs endoscopiques flexibles ou plus. La SRE proposée doit permettre à un dispositif endoscopique flexible d'être connecté et traité, avec la possibilité de connecter et de traiter une autre SRE à un autre moment (c.-à-d. un traitement asynchrone).

Le soumissionnaire doit fournir de la documentation (spécification, manuel, dépliant, etc.) dans son énoncé de capacités.

d) Le soumissionnaire doit démontrer que sa SRE proposée est compatible avec une large étendue de systèmes, notamment ceux d'Olympus, sans toutefois s'y limiter.

Le soumissionnaire doit fournir de la documentation (spécification, manuel, dépliant, etc.) avec son énoncé de capacités.

e) Le soumissionnaire doit démontrer que la SRE proposée peut être installée dans un espace dont les dimensions clés sont les suivantes :

- I. portes d'entrée mesurant quatre-vingt-trois (83) centimètres de largeur;
- II. l'emplacement d'installation mesure cent trente (130) centimètres de largeur et soixante-dix (70) centimètres de profondeur.



Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Le soumissionnaire doit fournir de la documentation (spécification, manuel, dépliant, etc.) dans le cadre de son énoncé de capacités.

f) Le soumissionnaire doit démontrer que sa SRE proposée comporte des alarmes visibles et/ou sonores pour :

- I. erreur de cycle, avec un code à interpréter par un technicien;
- II. achèvement du cycle de retraitement de l'endoscope;
- III. autres codes d'erreur, sans rapport avec le cycle actif, à interpréter par le technicien.

Le soumissionnaire doit fournir de la documentation (spécification, manuel, dépliant, etc.) avec son énoncé de capacités.

#### **4. Applicabilité des accords commerciaux au marché**

Le présent marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- a) Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- b) Accord de libre-échange Canada-Colombie
- c) Accord de libre-échange Canada-Honduras
- d) Accord de libre-échange Canada-Panama
- e) Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)
- f) Accord de libre-échange Canada-Pérou
- g) Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne
- h) Organisation mondiale du commerce - Accord sur les marchés publics (OMC-AMP)
- i) Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)
- j) Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
- k) Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

#### **5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance**

La SRE doit pouvoir traiter simultanément et de manière asynchrone deux (2) dispositifs d'endoscope flexibles ou plus. Si la SRE ne peut pas répondre à cette exigence, cela limitera la capacité opérationnelle du MDN. La taille de la SRE doit correspondre à l'espace disponible dans les cliniques des FAC. Les portes ont une largeur de quatre-vingt-trois (83) centimètres. La zone d'installation est de cent trente (130) centimètres de largeur et soixante-dix (70) centimètres de profondeur.



Défense nationale  
Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence  
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Cantel Canada Inc, le fournisseur sélectionné à l'avance, fournit l'unité de retraitement automatique des endoscopes DSD EDGE, et c'est le seul appareil disponible au Canada qui peut répondre aux exigences susmentionnées.

## **6. Exemption au *Règlement sur les marchés de l'État***

La ou les exceptions suivantes concernant le *Règlement sur les marchés de l'État* sont évoquées pour ce marché à l'alinéa suivant :

Alinéa 6 d) - les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

## **7. Exclusions et/ou exceptions justifiant le recours à l'appel d'offres limité**

Ce marché n'est pas soumis aux accords commerciaux internationaux, en raison des exclusions suivantes et/ou des raisons d'appel d'offres limité :

- a) Accord de libre-échange canadien (ALEC), sous-alinéa 513 (1) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- b) Accord de libre-échange Canada-Colombie, sous-alinéa 1409 (1) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- c) Accord de libre-échange Canada-Honduras, sous-alinéa 17.11 (2) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- d) Accord de libre-échange Canada-Panama, article 16.10 (1) (b)(iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- e) Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), selon le Protocole de l'OMC portant sur l'AMP, sous-alinéa XIII (1) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- f) Accord de libre-échange Canada-Pérou, sous-alinéa 1409 (1) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- g) Accord économique et commercial global (AECG), entre le Canada et l'Union européenne, sous-alinéa 19.12 (1) b) (iii), en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- h) Organisation mondiale du commerce - Accord sur les marchés publics (OMC-AMP), sous-alinéa XIII (1) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- i) Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU), alinéa 10.13 : appel d'offres limité, (1) b) en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques;
- j) Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), alinéa Kbis-16 (2)c) : nécessaire à la protection de la propriété intellectuelle;
- k) Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), sous-alinéa 15.10 (2) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques.



Défense nationale  
Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence  
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

## **8. Période de la date de livraison du contrat proposé**

La livraison et l'installation du système de SRE initial sont requises pour le 1<sup>er</sup> août 2021 ou dès que possible. Une (1) séance de formation des opérateurs doit être donnée dans les soixante (60) jours civils suivant la réception de la demande par le MDN, à la date et à l'heure convenues entre le représentant de l'entrepreneur et le responsable technique.

La durée du contrat sera de trois (3) ans à compter de la date d'attribution du contrat, avec des options pour acquérir jusqu'à trois (3) unités supplémentaires, quatre (4) séances de formation technique et trois (3) séances de formation d'opérateur pendant la validité du contrat.

## **9. Coût estimatif du contrat proposé**

La valeur estimée du contrat, y compris les options, est de 401 436,30 \$, taxes incluses.

## **10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**

Cantel (Canada) Inc.  
6-88B East Beaver Creek Road  
Richmond Hill (Ontario)  
L4B 4W2  
Canada

## **11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui estiment posséder toutes les compétences requises et être en mesure de répondre aux exigences énoncées peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à l'autorité contractante indiquée dans le présent avis à la date de clôture du présent avis ou avant. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

## **12. Date limite pour les questions et le dépôt des énoncés de capacités**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture du PAC. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les énoncés de capacités doivent être reçus au plus tard le 28 juillet 2021, à 14 h (heure normale de l'Est).

NON CLASSIFIÉ



Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

### **13. Demandes de renseignements et soumission d'énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à :

Safiya Motala, D Svcs C 3-5-4  
Ministère de la Défense nationale  
Courriel : [safiya.motala@gmail.com](mailto:safiya.motala@gmail.com)